

# ÉLECTIONS LÉGISLATIVES des 12 et 19 juin 2022

## Département de l'ARDÈCHE

### Quantités de documents admis à remboursement pour chaque tour

Circonscriptions	Nombre d'électeurs au 27 avril 2022	Nombre d'emplacements d'affichage	Circulaires	Bulletins de vote	Affiche grand format 594 x 841 mm	Affiche petit format 297 x 420 mm
1 <sup>ère</sup> circonscription Centre	79 359	157	83 724	184 193	314	314
2 <sup>ème</sup> circonscription Nord	96 042	152	101 324	222 913	304	304
3 <sup>ème</sup> circonscription Sud	80 610	181	85 044	177 342	362	362
Total	256 011					

### Livraison de la propagande

Les candidats aux élections législatives devront remettre leurs bulletins de vote et leurs circulaires à l'adresse suivante :

Site MAREL – Quai Jean Jaurès – 07800 LA VOULTE SUR RHONE

**Attention : pas de quai de déchargement – prévoir camion avec hayon**

Coordonnées GPS : 44.806926 , 4.791128

Les dates et heures limites auxquelles doivent être remis ces documents sont

- pour le 1<sup>er</sup> tour : le **mardi 31 mai à 9 heures** délai de rigueur ;

- pour le 2<sup>ème</sup> tour le **mercredi 15 juin à 12 heures** délai de rigueur.